



Jean-Louis Guigou Délégué général d'Ipemed

La coopération décentralisée plébiscitée

Une étude récente d'Ipemed montre que les collectivités locales françaises dépensent en moyenne 20 millions d'euros par an dans des actions relevant de la coopération internationale en Méditerranée. Une enquête auprès des responsables des collectivités locales du Maghreb a permis d'en souligner les traits essentiels.

Les responsables du Sud parlent de rapports de confiance, de coopération de taille humaine, d'apprentissage, d'ouverture, de durée et d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques. En revanche, ils soulignent la faiblesse des fonds, la dispersion des actions, le manque de professionnalisme et la non adéquation entre l'offre des collectivités du Nord et les attentes de celles du Sud. Les élus du Sud souhaiteraient que les efforts portent sur la gouvernance des collectivités locales et sur la création d'emplois. Alors que les élus français proposent trop d'activités sans réel impact local. Mais tous, au Sud et au Nord, plébiscitent la

coopération décentralisée, qui rend bien compte de la dynamique de la société civile, de la mobilisation de la diaspora et de la volonté des élus français de s'ouvrir sur leur Sud. Imaginez l'impact si le président de la République disait : « Je souhaite que toutes les collectivités locales françaises coopèrent avec celles du Maghreb. Je souhaite que les hôpitaux, les lycées, les universités de France coopèrent avec leurs homologues du Maghreb. » En peu d'années les liens de confiance ainsi créés sauraient venir à bout de nombreux obstacles et accélérer l'inévitable transition économique et politique des pays du Maghreb.

Une démarche pertinente



L'OBJECTIF EST D'ARRIVER À UNE COOPÉRATION RÉGIONALE FAVORISANT DES RÉALISATIONS QUI ACCOMPAGNERONT LA TRANSITION DANS LES PAYS DU SUD.

PHOTO Le tramway de Casablanca inauguré en décembre : une réalisation franco-marocaine.

À l'heure où il est à nouveau question du dialogue 5+5 dont la relance a été rendue possible par le sommet des chefs d'État et gouvernement à Malte en octobre dernier, le premier du genre depuis décembre 2003, l'idée de le décliner autour de différents thèmes tels que l'agriculture, les transports, l'éducation, la santé ou l'urbain durable fait son chemin. La prochaine réunion des ministres des Affaires étrangères, en avril prochain, à Nouakchott est la preuve de cet intérêt renouvelé pour cette instance informelle dont l'objectif est de permettre aux États membres, grâce à un dialogue politique renforcé, d'arriver, grâce à une perception partagée de sujets d'intérêt

commun, à une coopération régionale efficace et dynamique et à une meilleure intégration.

CERCLE VICIEUX. La volonté est clairement de mettre en avant des projets à travers des sujets techniques, reprenant en cela le thème développé par le président français de *Méditerranée de projets*. La démarche est pertinente car elle vise à des réalisations qui accompagnent la transition que vivent les pays de la rive sud. L'urgence est de permettre à ces transitions de s'accomplir, de réussir en dépit des difficultés. En effet, les politiques macroéconomiques sont dictées par l'urgence sociale. La plupart des gouvernements ont augmenté les subven-

tions aux produits de base, essentiellement denrées alimentaires et énergie, alors qu'elles représentaient déjà une lourde charge pour les budgets. Ces dépenses se font au détriment de l'investissement alors que les investissements directs étrangers se font rares en raison de l'incertitude politique et économique. Nous sommes face à un cercle vicieux qui risque d'entraîner de nouvelles tensions d'autant que l'Europe, elle-même face à une crise économique et financière, n'a pas la capacité à réagir et aider ses voisins du Sud.

C'est dans ce contexte que le sommet de Nouakchott va se dérouler également marqué par l'intervention française au Mali. La Mauritanie est très concernée par la situation avec une longue frontière avec le Mali et plus de 100 000 Maliens qui ont trouvé refuge sur son territoire. Quant à l'Algérie, elle est un acteur central pour de nombreux pays dans cette affaire, la chute du régime de Kadhafi lui donnant une extraordinaire profondeur stratégique, et elle n'entend pas voir remis en question son rôle dans la gestion sécuritaire du Sahel. L'intervention militaire au Sahel ne doit pas *parasiter* la perception que nous avons des pays de la rive sud et ne doit pas nous paralyser pour agir au nom d'une situation complexe.

Agnès Levallois

VISITE

Le président de l'Assemblée nationale en Algérie

● De l'avis de la presse algérienne, il y a un avant et un après la visite du président Hollande à Alger. Claude Bartolone, à son tour, s'est rendu en Algérie où il a rencontré le président Bouteflika. Sa visite à la tête d'une délégation parlementaire s'inscrivait dans le cadre de la grande commission parlementaire France-Algérie qui ne s'était pas réunie depuis 2008. Lors de la conférence de presse, il s'est montré optimiste sur l'avenir des relations bilatérales et a évoqué la difficile question des visas en indiquant que « *près de 75% des dossiers reçoivent des réponses positives* », et d'ajouter que « *chacun a constaté les facilités de circulation d'une rive à l'autre au profit des étudiants, des journalistes, des hommes d'affaires...* ». Les bonnes relations entre les deux pays devraient permettre d'augmenter les échanges qui, s'ils ont fortement progressé, ont tendance à connaître des difficultés en raison de la montée en puissance de la Chine.



Claude Bartolone à Alger.

PROGRAMME PILOTE

Bilan positif de l'Office méditerranéen de la jeunesse

● L'Office méditerranéen de la jeunesse est un programme pilote multilatéral lancé en 2010 visant à permettre la mobilité des étudiants de master et de doctorat dans les pays du pourtour méditerranéen. Initiatrice du projet, la France assume une grande part du financement, mais l'objectif est de parvenir à une meilleure répartition entre les pays partenaires. L'OMJ a pour finalité de favoriser les échanges et la connaissance mutuelle et de contribuer au développement économique et social de ses seize pays membres. Ses missions : favoriser les échanges universitaires dans les secteurs prioritaires du développement des pays partenaires en cohérence avec



Étudiants à l'université, Le Caire.

leur marché du travail ; faciliter la mobilité des étudiants de master et de doctorat à travers la labellisation de formations d'excellence donnant lieu à des codiplômations et à un système de bourses de mobilité ; et promouvoir une première expérience professionnelle à l'étranger, avec la mise en place d'une plateforme de stages et d'emplois. À ce jour, l'OMJ est le réseau universitaire méditerranéen le plus important. Deux cents établissements d'enseignement supérieur en sont membres, cent formations (master, doctorat) d'excellence codiplômantes ont reçu le label OMJ dans douze filières d'intérêt méditerranéen, et près de 250 étudiants ont bénéficié d'une bourse de mobilité, soit quatre cents semestres financés. La définition des filières prioritaires s'établit en fonction du marché du travail. Elles sont aujourd'hui au nombre de treize. Les deux tiers concernent des sciences exactes et de l'ingénieur, et un tiers les sciences sociales et la santé. Pour Antoine Grassin, directeur général de l'OMJ, le bilan de l'office est positif et l'important est de consolider le réseau, de vérifier le label des formations afin d'être sûr qu'elles correspondent aux critères fixés et de croiser les activités de l'OMJ avec d'autres réseaux pour assurer des liens et les renforcer. Les États participant à l'OMJ sont à ce jour l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, Chypre, la Croatie, l'Égypte, l'Espagne, la France, le Maroc, la Grèce, l'Italie, le Liban, Malte, Monténégro, la Slovénie, la Tunisie et la Turquie.

ANNIVERSAIRE

L'Union du Maghreb arabe souhaite un référendum

● Le secrétaire général du Conseil consultatif de l'UMA a appelé à l'organisation d'un référendum dans les pays du Maghreb afin de consulter les peuples sur la nécessité de cette organisation régionale. Cet appel a été lancé à l'occasion du vingt-quatrième anniversaire de sa création, alors que les avancées sont des plus limitées et que la tenue d'un sommet est gelée depuis 1994. Le Maghreb est une des régions les moins intégrées au monde, ce qui la fragilise dans ses relations avec l'Union européenne.

PROJET

Favoriser l'entrepreneuriat féminin sur la rive sud

● Le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée entend lancer un projet axé sur les créatrices d'entreprises afin d'aider les jeunes femmes de la rive sud à créer leur propre entreprise. Le promoteur est l'AFAEMME, l'association regroupant des associations de femmes d'affaires méditerranéennes. Participent au projet des associations nationales de femmes d'affaires de quatre pays : Maroc, Jordanie, Palestine et Espagne. Le lancement devrait se faire lors d'une conférence organisée par le secrétariat de l'UPM en avril ou mai prochain et des journées de l'entrepreneuriat féminin seront organisées tout au long de l'année 2013 dans les pays participants.



Helena de Felipe, présidente de l'AFAEMME.

Comment renforcer l'intégration nord-africaine

La première édition du World Investment Conference North Africa s'est tenue à Marrakech, du 20 au 22 mars 2013, organisée en collaboration avec l'Agence marocaine de développement des investissements (AMD). Des chefs d'entreprise, des investisseurs et des responsables d'institutions économiques se sont réunis afin de réfléchir sur l'attractivité de l'Afrique du Nord.

Pendant trois jours, 350 participants, originaires de dix-neuf pays, ont mis en avant les points forts de la région et ont identifié les points faibles dans la plupart des secteurs économiques. Ils ont confronté leur point de vue sur l'avenir de la zone, dont chacun a reconnu l'immense potentiel de développement. Cette perception unanime est fondée sur la richesse des ressources humaines que peuvent faire valoir les pays nord-africains, sur les efforts réglementaires réalisés pour s'adapter aux conditions globales de l'attractivité, sur leur croissance économique et surtout sur l'élan démocratique qui les anime.

Les intervenants ont abordé de nombreux sujets dans le domaine de la

finance, des infrastructures, de la logistique ou des nouvelles technologies. Ils se sont interrogés sur les conditions politiques, sécuritaires et économiques que le *Printemps arabe* laisse après lui, et qui suscite autant la méfiance des agences de notation que celle des entrepreneurs européens. À cet égard, la plupart des chefs d'entreprise présents ont rappelé que le risque était constitutif du développement entrepreneurial et que leur expérience de la région les incitait à ne pas prendre en considération les prévisions les plus alarmistes. Ils ont déploré la pusillanimité de ceux qui se figent dans une attitude de défiance vis-à-vis de ces pays, plutôt que d'organiser rapidement le renouvellement de leur partenariat productif avec eux.

OPPORTUNITÉ Ce déphasage est d'autant plus regrettable que le reste du monde perçoit les changements qui s'opèrent en Afrique du Nord comme une grande opportunité. Depuis deux ans, les États-Unis, la Chine et les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) ont, contrairement aux Européens, renforcé leur présence et intensifié leurs investissements dans la zone. La fin annoncée de l'*exception arabe* attise la convoitise pour les pays de la région. L'hésitation des entrepreneurs européens à les accompagner dans leur tran-

L'intégration nord-africaine doit compter dorénavant avec l'essor de l'Afrique subsaharienne. En témoigne la tournée du roi du Maroc au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Gabon, du 15 au 26 mars. Ici, lors d'un dîner officiel à Abidjan.

Redéfinir le contrat régional

● Ipemed, partenaire de la conférence, a pris part aux débats. Maxime Weigert a présenté les enjeux du tourisme Sud-Sud sur le panel *infrastructures*. Puis, dans les sessions conclusives, Radhi Meddeb et Jean-Louis Guigou ont souligné la nécessité de recentrer le partenariat euro-méditerranéen sur les projets économiques, sur le codéveloppement et sur un meilleur partage régional de la valeur ajoutée. Une telle redéfinition du contrat régional implique des instruments de financement et le passage aux logiques de colocalisations, mais elle exige au préalable que les entrepreneurs du Nord et du Sud réajustent, à la lueur des changements en cours, la perception des rapports qui les unissent.

sition, si elle perdure, risque de conduire ces pays à privilégier de nouveaux partenaires plus réactifs et plus enclins à prendre part à leur aventure démocratique. Un tel scénario serait dommageable pour les Européens, qui, au lieu de faire fructifier leurs liens anciens avec la région, pourraient se voir évincer par des concurrents plus audacieux.

Pour les intervenants, l'attractivité de l'Afrique du Nord est également prospective, car la région, pour des raisons culturelles, géographiques et stratégiques, est en passe de devenir la principale porte d'entrée de l'investissement en Afrique sub-saharienne, dont on attend un formidable essor au cours du XXI^e siècle. Il demeure toutefois crucial que l'intégration nord-africaine soit renforcée. L'extension du marché, couplée à une transition institutionnelle progressive, constituerait un facteur d'attractivité considérable pour la zone. Elle contribuerait à attirer des investissements productifs plus complexes, ciblés à la fois sur le marché régional et sur la fonction de plateforme eurafricaine qu'elle pourrait exercer.

Maxime Weigert

Chargé de recherche à Ipemed



La coopération décentralisée en Méditerranée



Une étude signée
Jean-Louis Guigou
et Michel David.
> www.ipemed.coop

LES PETITS DÉJEUNERS DE LA MÉDITERRANÉE

Évaluer le rôle des régions

L'étude, réalisée à partir de 35 entretiens, analyse la nature de la coopération décentralisée au profit des Psem et doit devenir un instrument prioritaire de la Politique de voisinage.

La coopération décentralisée en Méditerranée se caractérise par des collaborations basées sur la confiance, ancrées dans la durée, fondées sur des besoins pragmatiques, permettant un apprentissage au Nord comme au Sud, a priori apolitiques, et plus ou moins coupées des relations d'État à État. Les auteurs considèrent que les montants engagés en Méditerranée restent faibles, que les actions souffrent de dispersion faute de stratégie globale, que la correspondance entre l'offre et la demande est inadéquate et qu'enfin, les acteurs engagés manquent de professionnalisme. D'où la mise en avant d'un certain nombre de recommandations, en faveur d'une connexion plus efficace entre le Sénat et les régions, d'une meilleure mise en valeur de l'AFD (Agence française de développement) au Sud, qui pourrait jouer le rôle de coordinateur, d'un recentrage des actions autour de la gouvernance et du développement local, et de thèmes porteurs comme l'économie sociale et solidaire. Pourquoi ne pas imaginer une initiative nationale lancée au plus haut niveau politique pour mobiliser les collectivités locales françaises et européennes à coopérer davantage avec les collectivités sud-méditerranéennes, notamment des cinq pays du Maghreb.

A.L.

À l'occasion de la publication de ce rapport, Ipemed a organisé, en partenariat avec *Régions Magazine*, un petit-déjeuner autour de Jean-Paul Bachy, président de la région Champagne-Ardenne, Tarik Kabbage, président de la commune urbaine d'Agadir, et Georges Morin, maire adjoint de Gières (Isère), en charge des coopérations méditerranéennes. Il s'agissait d'évaluer le rôle des régions au sein du partenariat euro-méditerranéen, en prenant notamment appui sur des expériences de coopération décentralisée franco-maghrébines. Fort à la fois de son expérience à la présidence d'une région et à la commission Affaires internationales et coopération décentralisée à l'Association des régions de France (ARF), Jean-Paul Bachy a rappelé qu'en France, la décentralisation renforce le rôle des collectivités territoriales dans le cadre de la coopération avec la Méditerranée, lien entre l'Europe et l'Afrique. À l'image du partenariat entre la région Champagne-Ardenne et



Georges Morin, maire adjoint de Gières, en charge des coopérations méditerranéennes.

celle de l'Oriental au Maroc, la coopération décentralisée en Méditerranée n'est pas le seul fait des régions du Sud de la France. Celles du Nord sont impliquées notamment par la présence d'une diaspora maghrébine dont on sous-estime le rôle et qui crée une proximité de fait entre les deux rives. Partant du caractère désordonné de la coopération décentralisée relevé dans l'étude d'Ipemed, Jean-Paul Bachy a souligné la mise en place d'accords-cadres entre régions, au sein de l'ARF, pour définir des priorités et un cadre de travail ; impliqués également dans la région de l'Oriental, Lille, le conseil général de Seine-Saint-Denis et la région de Champagne-Ardenne ont

Renforcer les liens entre les sociétés civiles

● Le conseil régional d'Île-de-France a mis en place en 2012 un dispositif destiné aux associations de la région ayant des projets de développement en Méditerranée, notamment les initiatives visant à renforcer les liens entre les sociétés civiles des deux rives. Vingt-et-un projets ont été soutenus pour l'édition 2012 (450 000 euros). Pour 2013,

l'appel à projets est en cours. Outre ce dispositif, des relations institutionnelles sont développées avec la ville de Beyrouth ou avec le gouvernorat de Jérusalem. Pour Beyrouth, le premier accord de coopération date de 1999 et les premières interventions pour la réhabilitation du Bois des Pins, de 1991. La région accompagne la ville, notamment à travers

un programme d'appui à maîtrise d'ouvrages sur les espaces publics. Avec Jérusalem, un accord de coopération a été signé le 12 novembre 2012 pour développer des projets dans les domaines de la culture, de la santé et du social ainsi que dans l'éducation, la formation professionnelle et le développement économique.



Jean-Louis Guigou, lors du petit déjeuner du 5 mars à la Closerie des Lilas.

PHOTOS : LABRI-TENSBOUIT

par exemple signé un protocole reposant sur des objectifs complémentaires et la mise en commun de leurs moyens. Ce protocole plaide pour le développement d'un partenariat à *égalité de droits et de devoirs, gagnant-gagnant*, porté par les États, et par les collectivités territoriales impliquant notamment les entreprises présentes dans les régions. La mobilisation des acteurs économiques comme facteur de succès a été soulignée à plusieurs reprises pendant les débats.

UNE BONNE GOUVERNANCE Tarik Kabbage a rappelé la condition nécessaire pour réussir la coopération décentralisée : la gouvernance, sous-entendu la *bonne gouvernance*. Selon lui, il est difficile de sortir du vieux schéma des jumelages, où le tourisme exotique prévaut, si les acteurs ne représentent pas la société civile. La gouvernance est donc un combat pour la déconcentration, la décentralisation, car les régions au Maroc n'ont pas les mêmes pouvoirs que les régions françaises. Un constat repris par Georges Morin : le maire algérien a moins de compétences légales et financières que son homologue du Nord, qui doit alors impliquer le *wali*

(préfet). Tarik Kabbage cite en exemple l'Association marocaine pour des éco-villes, créée par Mehdi Guadi, qui s'implique avec l'appui de la diaspora pour une bonne gouvernance du développement durable. Mehdi Guadi est par ailleurs intervenu sur deux points qui, selon lui, n'apparaissent pas assez dans le rapport d'Ipemed, à savoir la question européenne, notamment le travail de l'Arlem (Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne), et la coopération Sud-Sud, l'UE pouvant contribuer à ce que des relations se nouent entre pays du Sud via la diplomatie des villes. Enfin, pour Tarik Kabbage, la dispersion de la coopération européenne décentralisée en Méditerranée est un moyen de faire jouer la concurrence (travail avec la GIZ – organisme allemand de coopération internationale pour le développement durable – sur la gestion des déchets, coopération transfrontalière avec l'Espagne, implication des Canaries pour la réhabilitation d'anciens quartiers, etc.).

Georges Morin, quant à lui, insisté sur la cohérence existant entre l'action du ministère français des Affaires étrangères et celle des collectivités territo-

Mieux travailler avec les populations en difficulté



● Françoise Dal, présidente de la commission Citoyenneté, relations internationales et coopération décentralisée du conseil régional Nord-Pas-de-Calais a rappelé l'historique des jumelages (réconciliation franco-allemande). Elle a insisté sur le fait que la coopération décentralisée

consiste à travailler pour et avec les peuples, les populations civiles, surtout avec celles en difficulté. La coopération décentralisée est aussi un moyen pour les jeunes des pays du Nord d'ouvrir les yeux sur le monde. Des actions sont menées en faveur des femmes. Au Maroc, des coopératives leur permettent de gagner leur vie et d'offrir un autre modèle à leurs enfants. Démocratie et décentralisation sont les maîtres-mots de ce travail commun. Françoise Dal a rappelé la nécessité d'ouvrir la coopération décentralisée à la jeunesse et de réfléchir à un modèle de développement à partir du concept de colocalisation, de codéveloppement avec les entreprises du Bassin méditerranéen.

riales, avec la reconnaissance des compétences des régions, l'ouverture d'une enveloppe financière et, sur place, l'appui des ambassades à l'action des collectivités. Pour le président du groupe France-Algérie à Cités Unies France (CUF), la coopération décentralisée est le fruit des élus (qui en constituent le premier cercle, celui de la légitimité démocratique et financière), des fonctionnaires territoriaux, qui forment le second cercle, et enfin des populations, qui composent dans sa diversité le troisième cercle (universités, entreprises, associations, etc.).

Kelly Robin

Tarik Kabbage, président de la commune urbaine d'Agadir, et Jean-Paul Bachy, président de la région Champagne-Ardenne.



La santé au Maghreb devient une priorité

Ipemed a organisé, le 5 mars, au siège du secrétariat général de l'Union pour la Méditerranée une réunion consacrée à la santé publique au Maghreb et aux coopérations possibles euro-méditerranéennes.

De gauche à droite : **Lino Cardarelli**, secrétaire général adjoint de l'UPM. **Fathallah Sijilmassi**, secrétaire général de l'UPM. **Juan José Escobar**, ambassadeur en mission spéciale pour la Méditerranée, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération d'Espagne. **Khaled Azzabi**, conseiller du ministre de la Santé publique de Tunisie. **Jean-Christophe Menet**, directeur du cabinet du secrétaire général de l'UPM.



La santé, sujet au cœur des exigences et des préoccupations des populations des pays du Sud, doit être placée au centre des enjeux de la coopération euro-méditerranéenne. C'est la principale conclusion de la réunion organisée par Ipemed, à laquelle ont participé des représentants de haut niveau des ministères de la Santé (Algérie, Maroc, Tunisie, Espagne, Italie et France) ainsi que le secrétaire général de l'UPM, Fathallah Sijilmassi.

Après une présentation du rapport d'Ipemed *Les systèmes de santé en Algérie, Maroc et Tunisie : défis nationaux et enjeux partagés* par ses co-auteurs, Farid Chaoui et Michel Legros, les différentes délégations ont partagé le diagnostic posé dans le rapport : les pays du Maghreb doivent faire face à des transitions longues et complexes (transitions épidémiologique, démographique, organisationnelle et démocratique), avec des moyens financiers limités, alors que les populations ont une exigence grandissante vis-à-vis de l'accès aux soins de qualité à moindre coût. Des avancées ont été effectuées

dans chacun des pays depuis leur indépendance – les représentants marocain et algérien ont présenté les réformes mises en place dans leurs pays –, mais les efforts doivent être poursuivis. Pour répondre à ces défis, les pays du Maghreb doivent engager des réformes structurelles en exploitant leurs complémentarités et en encourageant des collaborations Sud-Sud et Nord-Sud. Le rapport identifie une dizaine d'axes d'évolution. Il ne s'agit pas de programmes d'action clé en main, ceux-ci ne s'imposent pas mais ils posent un cadre de réflexion et de coopération possible et jettent une base de discussion et de partage pour les acteurs.

RÉALISER UN TRAVAIL COMMUN Les participants ont compris l'intérêt de la dynamique lancée et veulent poursuivre la réflexion. Les ministères de la Santé des pays qui le souhaiteront seront associés dans un esprit d'ouverture et d'inclusion à d'autres pays méditerranéens (Portugal, Mauritanie, Libye, Malte, etc.). L'UPM, ainsi que des acteurs clés



> www.ipemed.coop

(UE, oms, bailleurs du développement régional, secteur privé, etc.), seront également sollicités, afin de favoriser les synergies en s'appuyant sur l'existant. L'objectif est de réaliser un travail commun sur les politiques régionales de santé. Dans cette continuité, un groupe de travail technique et informel, animé par Ipemed, se réunira à nouveau avant fin 2013 pour identifier les domaines de coopération possibles, notamment ceux conjointement identifiés comme particulièrement intéressants lors de la réunion par les partenaires du Sud (lutte contre le cancer, politique de protection maternelle et infantile, politique de vaccination, formation des cadres et des managers, information médicale, politique du médicament, etc.). Le groupe de travail définira ensuite les chantiers à privilégier et les modalités de coopération.

Cette approche concrète, utile aux populations, et basée sur des projets a fait l'unanimité. Les participants ont également reconnu l'intérêt et la pertinence du cadre souple proposé par le *Dialogue 5+5* pour développer des coopérations en matière de santé. D'où la proposition de certains, notamment de l'Italie, l'Espagne, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion des ministres des Affaires étrangères du *Dialogue 5+5*, le 16 avril à Nouakchott, la création d'un *Dialogue 5+5* consacré à la santé, en s'appuyant sur la démarche instaurée lors de la réunion de Barcelone. L'Italie qui assure actuellement la coprésidence avec la Mauritanie du *Dialogue 5+5* portera l'initiative.

Enfin, la tenue de cette réunion de travail au sein du secrétariat général de l'Union pour la Méditerranée a sensibilisé cette institution aux enjeux de la santé en Méditerranée et à l'importance des projets concrets à soutenir dans ce domaine qui ne fait pas partie de son mandat.

Macarena Nuño Chef de projet Ipemed

**Moyen-Orient 2012.
Bilan géopolitique**

INSTITUT MÉDÉA
Éditions du Cygne, 2013
130 pages, 13 euros



Cet ouvrage, coordonné par Sébastien Boussois, nous livre un an d'analyses de l'Institut Médéa, qui travaille sur les relations euro-arabes à Bruxelles et dont l'objectif est de faire connaître le monde arabe. L'année 2012 a été particulièrement riche mais difficile à appréhender en raison des transformations politiques, économiques et sociales en cours.

Les situations sont évidemment différentes selon les pays et il convient de ne pas porter de jugement définitif sur les processus de transition. L'Égypte et la Tunisie, par exemple, tentent de faire émerger durablement ou de maintenir des éléments structurants de la société civile. L'Algérie et le Maroc, pays silencieux, n'en traversent pas moins des

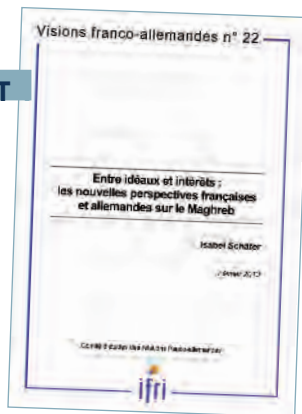
phases de transformation. Quant aux tensions entre Israéliens et Palestiniens, elles sont exacerbées après que l'ONU a accordé le statut d'observateur à la Palestine. L'intérêt de ce bilan est de proposer des chapitres thématiques traitant aussi bien des guerres et des menaces de guerre que des sociétés en transition – avec une analyse particulièrement intéressante sur l'état des sociétés civiles et leur apport aux pouvoirs publics en transition –, des nouveaux pôles de pouvoir ou d'instabilité. Sans oublier l'Europe et le nouveau Moyen-Orient auquel un chapitre, intitulé *La Révolution arabe, une chance pour la redéfinition des relations entre l'Europe et le monde arabe*, est consacré.

Agnès Levallois

EN TÉLÉCHARGEMENT

**Entre idéaux et intérêts :
les nouvelles perspectives
françaises et allemandes
sur le Maghreb**

ISABEL SCHÄFER
Visions franco-allemandes n° 22,
Ifri, février 2013, 38 pages



la France et l'Allemagne privilégient, depuis l'échec politique de l'Union pour la Méditerranée, «une politique plutôt nationale ou bilatérale vis-à-vis de l'Afrique du Nord, avec un arrière-plan européen» que l'exemple tunisien illustre : après un parcours en dents de scie – la France étant le principal partenaire de la

Tunisie dans presque tous les domaines sous le régime de Ben Ali –, les relations entre la Tunisie et la France se reconstruisent «peu à peu, difficilement mais sûrement». Comparativement, la collaboration avec l'Allemagne sort renforcée à l'issue du *Printemps arabe*, ce qu'illustrent les nombreux partenariats et projets de coopération conclus ; la tenue, le 12 septembre 2012, des premières consultations germano-tunisiennes au niveau des secrétaires d'État, une première pour l'Allemagne au Maghreb, et la forte implication des acteurs non gouvernementaux. Mais la France et l'Allemagne poursuivraient, en dépit des apparences, des objectifs convergents au Maghreb. D'où l'impression d'un «parallélisme» entre leurs politiques méditerranéennes axées sur l'intensification des relations économiques, la coopération en matière de sécurité et de gestion des flux migratoires, le renforcement des sociétés

civiles et le soutien aux processus de transition démocratique.

Isabel Schäfer insiste sur le secteur énergétique, où les politiques de la France et de l'Allemagne (pionnière en matière d'énergies renouvelables) vis-à-vis du Maghreb oscillent entre concurrence (projets Desertec et Medgrid, partenariat énergétique germano-tunisien conclu en janvier 2012, puis avec le Maroc en juillet 2012) et coopération (Plan solaire méditerranéen). La concurrence serait d'autant plus exacerbée qu'en dépit de ses déclarations, «l'UE n'a guère fait d'efforts pour faire avancer ni le projet Desertec ni le Plan solaire méditerranéen».

Dans le cadre de la coopération régionale, l'auteur constate qu'il serait «malvenu et peu constructif qu'un nouveau rapport de concurrence entre l'Allemagne et la France naisse en Méditerranée», entre soutien à un cadre européen via l'UPM et la PEV d'une part, et la relance du dialogue 5+5 d'autre part. Celle-ci peut être judicieuse mais exclut de fait les pays d'Europe du Nord, dont l'Allemagne, qui se considère comme un État méditerranéen. Dès lors, on ne peut que soutenir les recommandations d'Isabel Schäfer : «Il serait opportun que l'Allemagne et la France se concertent davantage dans le cadre européen à propos de la politique en Méditerranée en général et de l'Afrique du Nord en particulier.»

Kelly Robin

L'AFD, Proparco et Ipemed renouvellent leur coopération



Dov Zerah, directeur général de l'AFD, Colette Grosset, directrice générale déléguée en charge du secrétariat général de Proparco, et Jean-Louis Guigou, délégué général d'Ipemed.

LARBI TENSACOUTI

Dov Zerah, directeur général de l'AFD, Colette Grosset, directrice générale déléguée en charge du secrétariat général de Proparco, et Jean-Louis Guigou, délégué général d'Ipemed, ont signé le 18 mars 2013, au siège de l'AFD, une convention pluriannuelle de partenariat, par laquelle ils réaffirment leur engagement en faveur du rapprochement des économies des pays du pourtour méditerranéen, par l'émergence et l'identification d'intérêts économiques communs et leur réalisation concrète. Partageant une même vision et soucieux de conjuguer leurs efforts pour promouvoir la création d'un espace méditerranéen intégré et solidaire, Ipemed, l'AFD et Proparco ont choisi en 2013 de consolider leur coopération dans les domaines suivants :

- favoriser et développer les échanges entre les entreprises du Nord, du Sud et de l'Est de la région ;
- poursuivre et promouvoir les travaux initiés par Ipemed relatifs aux systèmes productifs en Méditerranée ;
- élargir leur collaboration sur l'économie inclusive, sociale et solidaire, les TIC, la communauté euro-méditerranéenne de l'énergie, ainsi que sur la coopération décentralisée, notamment au Maghreb.

Plus généralement, par cet accord, Ipemed, l'AFD et Proparco s'engagent à initier des actions conjointes, à mobiliser leurs réseaux et à partager leur savoir-faire pour sensibiliser les décideurs politiques et économiques de la région à la nécessité du rapprochement des pays des deux rives de la Méditerranée. Dans ce cadre, l'AFD et Proparco deviennent membres bienfaiteurs d'Ipemed. Un protocole d'accord liait déjà Ipemed et l'AFD depuis 2007.

Quelques exemples de l'action de l'AFD

L'AFD s'est mobilisée après les bouleversements qu'ont connus les pays du Sud de la Méditerranée. 1,109 milliard d'euros ont été engagés en 2011 et 689 millions d'euros décaissés en 2011 contre 323 en 2010 soit une progression de 20 % par an entre 2002 et 2010. Début 2012, l'AFD a adopté une stratégie d'intervention qui s'articule autour de trois priorités : promotion d'une croissance riche en emplois, renforcement de la cohésion sociale et territoriale et amélioration de la qualité de vie des populations.

Une subvention de 237 740 euros a été attribuée pour appuyer durant trois ans les activités du réseau Euromed France et l'aider à renforcer la société civile fran-

çaise engagée dans la zone euro-méditerranéenne. Créé en 2009, ce réseau comprend trente-trois membres (associations et syndicats) et a pour vocation d'animer le dialogue entre les organisations françaises actives en Méditerranée autour de sujets tels que le développement, les droits humains, le genre, l'environnement, l'éducation, la culture et la jeunesse. L'objectif est de favoriser le dialogue entre les organisations de la société civile et les pouvoirs publics français sur les enjeux méditerranéens et de mettre en lien des associations françaises avec d'autres acteurs européens et méditerranéens.

Participation au Plan solaire : l'AFD a octroyé un prêt de 100 millions d'euros à la Moroccan Agency for Solar Energy (MASEN) sur un montant total de 630 millions d'euros prêtés par d'autres co-financiers : la Banque européenne d'investissement (BEI), le KfW, la Commission européenne (FIV), le Clean Technology Fund (CTF) et la Banque africaine de développement (BAD). Ces financements sont destinés à installer la centrale de Ouarzazate, première phase du projet de développement d'un complexe d'énergie solaire. Sa capacité sera de 160 MW sur 500 MW. Celle-ci se situera à dix kilomètres au Nord-Est de Ouarzazate et sera livrée en 2015. L'électricité sera produite pour le marché local. Ce projet répond au second axe de la stratégie sectorielle *énergie* de l'AFD, visant à décarboner la production d'énergie et à améliorer l'efficacité de son utilisation. ■

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN, UNE ASSOCIATION DONT LE BUT EST DE RAPPROCHER LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE PAR L'ÉCONOMIE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Louis Guigou RÉDACTEUR EN CHEF : Agnès Levallois ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Macarena Nuño, Kelly Robin, Véronique Stéphan, Maxime Weigert PHOTOS : Larbi Tensaouti, D.R. RÉALISATION : Patricia Jezequel, Alain de Pommereau IMPRESSION : Mouquet (sur papier certifié PEFC) ABONNEMENTS ET CONTACT : communication@ipemed.coop ISSN 2106-8410